RCS : ST PIERRE DE LA REUNION
Code greffe : 9742

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST PIERRE DE LA REUNION atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00167
Numéro SIREN : 389 101 080
Nom ou dénomination : ECOBUS

Ce dépôt a été enregistré le 10/11/2023 sous le numéro de dépôt 5424

2023 S 00 5424

ECOBUS

Société à responsabilité limitée au capital de 150 000 euros

Siège social : 27 rue Lambert

Zone Industrielle du Bel Air

SAINT-LOUIS (Réunion)

389 101 080 RCS SAINT-DENIS

TEXTE DE LA DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022 PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 23 JUIN 2023

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 206 991,37 euros, de la manière suivante :

- une somme de 200 000.00 €

 aux parts sociales, à titre de dividende, soit, par part,

 une somme de 1.33 €

- et le surplus, soit 6 991.37 €

 au compte "report à nouveau"

Total..... 206 991.37 €

En conséquence, chaque part recevra un dividende de 1.33 euros.

Ce dividende sera mis en paiement pour le 30 septembre 2023 au plus tard.

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du code général des impôts, constate que les sommes distribuées à titre de dividendes par part sociale pour les trois exercices précédents ont été les suivantes :

Exercice	Dividendes	Eligible à abattement	Non-éligible
31 décembre 2021	0.00 €	0.00 €	0.00 €
31 décembre 2020	1.33 €	1.33 €	0.00 €
31 décembre 2019	2.66 €	2.66 €	0.00 €

Pour copie certifiée conforme,

La gérance, Monsieur Loqman MOOLAND.

SARL ECOBUS

27 RUE LAMBERT
ZI BEL AIR

97450 SAINT-LOUIS

SIRET : 389 101 080 000 64

APE : 4939A

PLAQUETTE DE L'EXERCICE

OUVERT LE 01/01/2022

ET CLOS LE 31/12/2022

BILAN ACTIF

SARL ECOBUS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

En Euro

ACTIF	Valeurs au 31/12/22 Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	Valeurs au 31/12/21
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)	160 000	9 381	150 619	
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	13 825	1 742	12 083	
Autres immobilisations corporelles	1 858 603	933 521	925 083	800 071
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	2		2	2
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	14 910		14 910	14 910
Autres immobilisations financières	15 000		15 000	40 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	**2 062 340**	**944 644**	**1 117 696**	**854 983**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	262 122	586	261 536	165 007
Autres créances (3)	277 101		277 101	945 196
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	59 989		59 989	31 381
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**599 212**	**586**	**598 626**	**1 141 584**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	**2 661 552**	**945 230**	**1 716 322**	**1 996 566**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF

SARL ECOBUS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

En Euro

PASSIF	Valeurs au 31/12/22	Valeurs au 31/12/21
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 150 000)	**150 000**	150 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	15 000	15 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	118 294	95 204
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	206 991	23 090
SITUATION NETTE	490 285	283 294
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**490 285**	**283 294**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	202 970	507 574
TOTAL PROVISIONS	**202 970**	**507 574**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	481 480	718 108
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	150	760
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	431 912	371 142
Dettes fiscales et sociales	82 446	114 026
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	27 079	1 662
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**1 023 067**	**1 205 699**
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	**1 716 322**	**1 996 566**
(1) Dont à plus d'un an	*230 641*	*474 895*
(1) Dont à moins d'un an	*792 276*	*730 804*
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

COMPTE DE RÉSULTAT

SARL ECOBUS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

En Euro

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	967 857	100	1 051 020	100	-83 163	-8
Montant net du chiffre d'affaires	**967 857**	**100**	**1 051 020**	**100**	**-83 163**	**-8**
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	12 000	1			12 000	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	331 591	34	56 823	5	274 768	484
Autres produits			10		-10	-100
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**1 311 448**	**136**	**1 107 853**	**105**	**203 595**	**18**
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	41 189	4	47 257	4	-6 068	-13
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	395 257	41	303 328	29	91 929	30
Impôts, taxes et versements assimilés	27 528	3	8 707	1	18 821	216
Salaires et traitements	171 732	18	437 644	42	-265 912	-61
Charges sociales	19 307	2	68 018	6	-48 711	-72
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	219 714	23	167 445	16	52 270	31
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	586				586	
Dotations aux provisions	8 423	1	41 028	4	-32 605	-79
Autres charges	1 294		1 067		228	21
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**885 031**	**91**	**1 074 494**	**102**	**-189 463**	**-18**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**426 418**	**44**	**33 359**	**3**	**393 058**	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

[redacted]

COMPTE DE RÉSULTAT

SARL ECOBUS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

En Euro

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Variation en valeur	Variation en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)			15		-15	-100
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			**15**		**-15**	**-100**
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	13 936	1	11 943	1	1 994	17
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	**13 936**	**1**	**11 943**	**1**	**1 994**	**17**
RÉSULTAT FINANCIER	**-13 936**	**-1**	**-11 928**	**-1**	**-2 009**	**-17**
RÉSULTAT COURANT avant impôts	**412 481**	**43**	**21 432**	**2**	**391 050**	
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	2 893		25 501	2	-22 608	-89
Sur opérations en capital	60 000	6			60 000	
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	**62 893**	**6**	**25 501**	**2**	**37 392**	**147**
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	280 382	29	30 152	3	250 231	830
Sur opérations en capital			5 691	1	-5 691	-100
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	**280 382**	**29**	**35 843**	**3**	**244 540**	**682**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-217 490**	**-22**	**-10 342**	**-1**	**-207 148**	
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	-12 000	-1	-12 000	-1		
TOTAL DES PRODUITS	**1 374 341**	**142**	**1 133 369**	**108**	**240 972**	**21**
TOTAL DES CHARGES	**1 167 349**	**121**	**1 110 279**	**106**	**57 070**	**5**
Bénéfice ou Perte	**206 991**	**21**	**23 090**	**2**	**183 902**	**796**

(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Annexe

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

SARL ECOBUS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

En Euro

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 1 716 322,38 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 206 991,37 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

En Euro

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages	5 ans
- Agenct.Install.diverses	5 à 10 ans
- Matériel de transport	3 à 07 ans
- Matériel de bureau & Informat.	3 à 05 ans
- Mobilier	5 à 10 ans

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

SARL ECOBUS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

En Euro

	CADRE A IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	Augmentations acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL**			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL**			160 000
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				13 825
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers			13 825
		Matériel de transport	1 533 812		319 778
		Matériel de bureau & mobilier informatique			
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	1 533 812		347 428
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		2		
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		54 910		
		TOTAL	54 912		
		TOTAL GENERAL	1 588 724		507 428

	CADRE B IMMOBILISATIONS		Diminutions par virt poste	Diminutions par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	**TOTAL**				
	Autres postes d'immob. incorporelles	**TOTAL**			160 000	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				13 825	
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers			13 825	
		Matériel de transport		8 812	1 844 778	
		Mat. bureau, inform., mobilier				
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL		8 812	1 872 428	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				2	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières			25 000	29 910	
		TOTAL		25 000	29 912	
		TOTAL GENERAL		33 812	2 062 340	

AMORTISSEMENTS

SARL ECOBUS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

En Euro

CADRE A **SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial			9 381		9 381
Autres immobilisations incorporelles					
	TOTAL		9 381		9 381
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels			1 742		1 742
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.		1 162		1 162
	Matériel de transport	733 741	207 430	8 812	932 359
	Mat. bureau et informatiq., mob.				
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	733 741	210 333	8 812	935 263
	TOTAL GENERAL	**733 741**	**219 714**	**8 812**	**944 644**

CADRE B **VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
	TOTAL							
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
	TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé								

CADRE C	**Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices**	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					

ACTIF CIRCULANT - CRÉANCES

SARL ECOBUS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

En Euro

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)		14 910		14 910
	Autres immobilisations financières		15 000		15 000
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients		262 122	262 122	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		518	518	
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée	26 730	26 730	
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)		214 998	214 998	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		34 856	34 856	
	Charges constatées d'avance				
	TOTAUX		**569 133**	**539 223**	**29 910**

Renvois (1) Montant des
- Créances représentatives de titres prêtés
- Prêts accordés en cours d'exercice
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

ETAT DES DETTES

SARL ECOBUS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

En Euro

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine	481 480	250 839	230 641	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		431 912	431 912		
Personnel & comptes rattachés		26 017	26 017		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		52 857	52 857		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	3 731	3 731		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	-159	-159		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		27 079	27 079		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		**1 022 917**	**792 276**	**230 641**	

Renvois

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice 241 430

Emprunts remboursés en cours d'exer.

(2) Montant divers emprunts, dett/associés

EXA

CORRESPONDANT MAZARS

Société de commissaires aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Saint-Denis

Société anonyme au capital de 40 000 €
4 rue Monseigneur Mondon 97400 Saint-Denis

ECOBUS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2022

commissaire
aux comptes

EXA

Société de commissaires aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Saint-Denis

Société anonyme au capital de 40 000 €
4 rue Monseigneur Mondon 97400 Saint-Denis

ECOBUS

Sarl au capital de 150 000 euros
Siège social : 27 rue Lambert, ZI Bel-Air - 97450 SAINT-LOUIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'Associé Unique,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **ECOBUS** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

.../...

EXA
MAZARS

Société de commissaires aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Saint-Denis

Société anonyme au capital de 40 000 €
4 rue Monseigneur Mondon 97400 Saint-Denis

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Créances clients

Votre société constitue des dépréciations des créances clients selon les modalités décrites dans la note « Créances » de l'annexe. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par votre société sur la base des éléments disponibles à ce jour et avons validé sa correcte mise en œuvre pour la clôture 2022.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

.../...

EXA

Société de commissaires aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Saint-Denis

Société anonyme au capital de 40 000 €
4 rue Monseigneur Mondon 97400 Saint-Denis

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

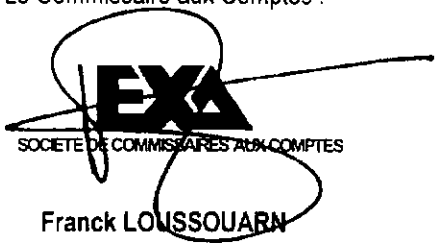
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Denis, le 21 juin 2023

Le Commissaire aux Comptes :



Franck LOUSSOUARN

POUVOIR

Le soussigné Loqman MOOLAND, agissant en qualité de gérant de la société ECOBUS, société à responsabilité limitée au capital de 150 000 € ayant son siège social 27 rue Lambert ZI Bel Air 97450 SAINT-LOUIS,

constitue par les présentes pour mandataire spécial :

- SAS G&P LEGAL, Société d'avocats inter-barreaux, ayant un bureau sis à SAINT DENIS (Réunion) 128 Rue Roland Garros,
 Société par action simplifiée d'avocats au capital de 110 000 euros
 immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 830 231 015

A l'effet d'accomplir en mon nom toutes formalités légales et tous dépôts, immatriculation, modification et radiation au Centre de formalités des entreprises, Registre du commerce et des sociétés et Greffe du Tribunal de Commerce,

En conséquence, faire toutes déclarations, signer toutes pièces, payer et recevoir toutes sommes, en donner bonne et valable quittance, décharges et/ou mainlevées et généralement faire le nécessaire.

Le soussigné élit domicile dans les locaux de la SAS G&P LEGAL, mandataire, sis au 128 rue Roland Garros 97400 SAINT-DENIS pour la réception de toutes pièces, courriers, extraits d'immatriculation ou autres, en provenance du Greffe du Tribunal de Commerce.

L'exécution de ce mandat vaudra décharge au mandataire.

Fait à SAINT-LOUIS.
Le 02/11/23